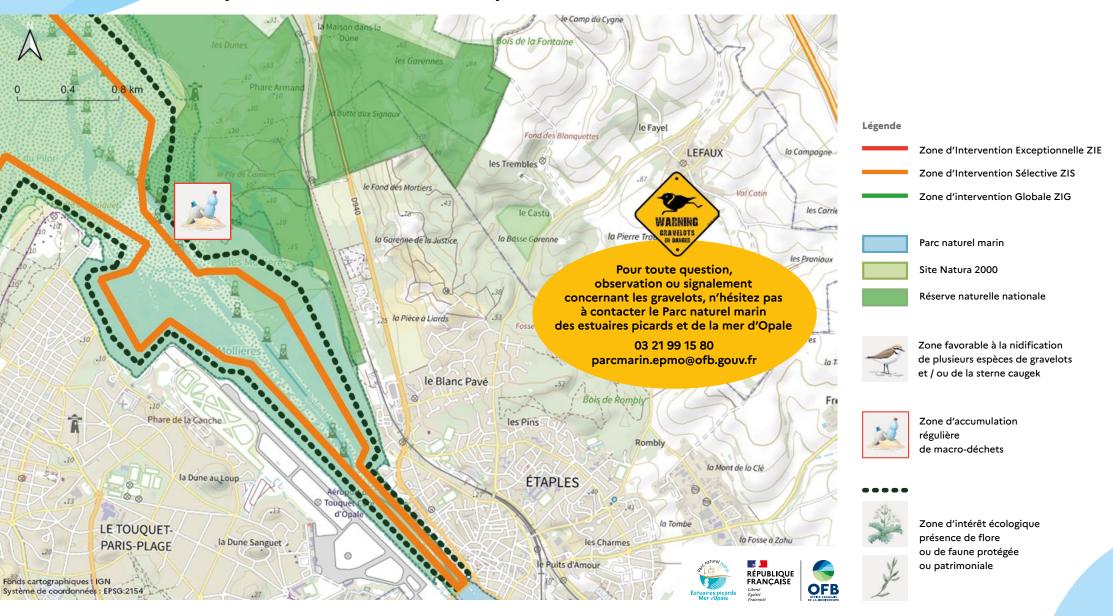
## Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

## Préconisations pour la commune d'Etaples-sur-Mer



Classement préconisé	Zone d'Intervention Sélective ZIS										
Etaples-sur-Mer	Littoral de la commune d'Etaples-sur-Mer										
Sensibilité	Estuaire de la Canche rive nord avec présence de vasières et prés salés et plage de sable avec dunes en arrière-plage au niveau de la réserve naturelle nationale de la baie de Canche, présence d'une végétation typique des laisses de mer bien préservée -> végétation en cours de reconstitution - continuum plage-dune à préserver.  Forts enjeux environnementaux.										
Méthode	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE  Le nettoyage mécanique est à proscrire sur les plages pourvues de dunes en arrière-plage car c'est un frein au maintien et au développement de la dune, à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le passage d'engins et le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants. Eviter de ramasser en pied de dune pour préserver le continuum plage-dune.  Laisser en place les bois flottés.										
	ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE										
Fréquence de passage		Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	hiver	
		1 passage après marées équinoxes		Ponctuel		En fonction des besoins		Ponctuel			
Autres informations	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.										

